COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 30 JUIN

Présents

Enseignants

madame CHAPPOUX madame DRESEN monsieur LE GOFF madame RENARD Délégués des parents d'élèves

madame CAPY monsieur COUE madame DOISY monsieur MARBOT madame SALLES Représentants des municipalités

madame BARRIERE madame DECHAMPS madame MARTIN madame CLARE-PELOUTIER

monsieur PERRIER monsieur ROCHE madame SCHULLER

DDEN

madame CHASTRUSSE (NONARDS) monsieur CHASTRUSSE (PUY D'ARNAC)

1. Point d'information sur la crise sanitaire au cours des différentes étapes :

- évolution de l'organisation scolaire et périscolaire

Étape 1 : phase de confinement

A compter du 16 mars les écoles ont été fermées. Les enseignants, après un temps d'adaptation, ont mis en place la continuité pédagogique à distance.

Il n'y a pas eu de remontées de difficultés importantes liées à l'équipement internet. La solidarité entre les parents d'élèves a bien fonctionné et la grande majorité a su accompagner leur(s) enfant(s), souvent avec efficacité, pour effectuer l'enseignement proposé.

Etape 2 : début du déconfinement

A partir du 11 mai les deux écoles du RPI ont rouvert pour accueillir les enfants des parents volontaires et/ou prioritaires. Cet accueil était assuré pour tous les mardis, jeudis et vendredis, les lundis étant réservés pour les enseignants à la préparation de la continuité pédagogique à distance pour les autres élèves (et éventuellement à l'accueil des enfants de parents prioritaires).

Ce premier retour à l'école était assujetti au respect d'un protocole sanitaire très strict :

- -distanciation physique à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux (4 mètres carrés par enfant) ;
- -nettoyage des toilettes, robinets et poignées de portes, après quasi chaque passage réglementé des élèves :
- -désinfection des locaux, du mobilier (voire du matériel) chaque soir après la classe.

Le service de restauration a pu fonctionner normalement dans les 2 écoles dans le respect du protocole sanitaire.

L'accueil des enfants se faisait à partir de 8h30 le matin et jusqu'à 17 heures le soir sur chacune des deux écoles.

Etape 3:

Le 2 juin d'autres parents volontaires ont eu la possibilité de remettre leur(s) enfant(s) à l'école. Le protocole sanitaire étant sans changement la hausse des effectifs a impliqué la nécessité d'accueillir des enfants par groupes, et une semaine sur deux, pour les niveaux suivants : GS, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Etape 4:

Le 22 juin, l'école est redevenue obligatoire pour tous. Si le protocole sanitaire a été allégé (la distanciation physique pour les maternelles a été annulée et une distanciation d'1 mètre latéral a été demandée pour les élèves du CP au CM2 mais uniquement dans les espaces clos), le nombre de nettoyages des sanitaires n'a été que légèrement revu à la baisse et la désinfection des locaux chaque soir a été maintenue. Les municipalités ont réfléchi à la possibilité d'élargir l'accueil des élèves le matin dès 8h00 et le soir jusqu'à 17h30. Cependant, le protocole sanitaire de l'Education nationale interdisant le brassage des groupes, a fortiori des élèves d'écoles différentes, le redéploiement du temps de travail du personnel municipal, fortement mobilisé sur les tâches ménagères, et le peu de temps laissé aux municipalités pour s'organiser n'a pas permis cet élargissement espéré par beaucoup pour cette fin d'année scolaire.

Il faut donc remercier les parents d'élèves qui, malgré la contrainte, ont pu trouver une solution et permettre ainsi à leur(s) enfant(s) de reprendre le chemin de l'école.

Conscientes des difficultés occasionnées par la faible amplitude du temps de garderie, les municipalités s'engagent, avec le concours des parents d'élèves qui le souhaiteront, à trouver une solution pour assurer un service de garderie au moins élargi dès la rentrée des classes si le protocole sanitaire devait perdurer.

-évolution de la fréquentation scolaire

Classe maternelle: 38% le11 mai, 61,5% le 2 juin et 84% le 22 juin

Classe GS/CP: 39% le11 mai, 78% le 2 juin et 95% le 22 juin

Classes CE1-CE2/CM1-CM2: 41% le11 mai, 77 % le 2 juin et 94 % le 22 juin

2. Prévision des effectifs et répartition pédagogique pour la rentrée 2020

PS	MS	GS	СР	CE1	CE2	CM1	CM2
8	9	4	16	6	9	16	12

Ecole de Puy d'Arnac (2 classes)

-PS/MS, 17 élèves (madame DRESEN)

-GS/CP, 20 élèves (monsieur LE GOFF + direction de l'école)

37 élèves sur l'école de Puy d'Arnac.

Ecole de Nonards (2 classes)

Compte tenu des effectifs, et des contraintes liées au protocole sanitaire qui pourrait être prolongé à la rentrée, une nouvelle répartition pédagogique a été proposée par les enseignants et validée par l'Inspecteur de l'Education nationale

- CE1/CM1, 22 élèves (madame CHAPPOUX + direction de l'école)
- CE2/CM2, 21 élèves (madame RENARD)

43 élèves sur l'école de Nonards.

80 élèves prévus sur le RPI pour la prochaine rentrée

Monsieur PERRIER fait un point sur les frais de fonctionnement de l'école et de la garderie. Il rappelle que le coût financier de la scolarité est réparti sur chaque commune au prorata du nombre d'enfants scolarisés et issus de chacune d'entre elles. De même la charge financière de la garderie, une fois déduite la part forfaitaire versée par chaque parent d'usager, est répartie sur chaque commune au prorata du nombre d'enfants inscrits à l'école à la rentrée de septembre et issus de chacune d'entre elles.

3. Bilan financier des écoles (voir document joint)

4. Travaux/Aménagement/Sécurité

A PUY D'ARNAC le tableau numérique de la classe maternelle sera changé durant les congés d'été.

Pour l'école de NONARDS monsieur Roche envisage la plantation de quelques arbres (embellissement des extérieurs et apport futur d'espaces ombragés).

Un contrôle des cours est demandé pour les deux écoles : grillages, poteaux...

La rentrée scolaire 2020 est prévue le mardi 1 septembre

La secrétaire de séance

Les présidents de séance

Cécile DRESEN

Valérie CHAPPOUX Yann LE GOFF

Année scolaire 2019/2020

Association sportive scolaire de l'école de Nonards Bilan 2019/2020

Solde à la rentrée : 2701.93€

Entrées:

Cotisations parents: 423.756 Loto (APE): 10006

Subvention commune de Nonards: 7306

Remboursement USEP (car rencontre foot à Brive 06/2019): 2106

Vente des photos : 312.90€

TOTAL : 2676.65€

Sorties:

Cotisation PEP: 466

Cotisation USEP: 271.806 Cotisation MAE établissement: 81.226 Tombola USEP: 696 Tombola PEP: 476

Abonnement livres Bayard: 726
Abonnement école des loisirs: 796

.

Abonnement Petit quotidien et Mon quotidien : 1266 Cinéma : 1356 (transport offert par les cars Quercy Corrèze)

Achat papèterie: 11.20€

Agendas (facturés au collège de Beaulieu) : 966 Acompte sortie la cité des insectes (sortie reportée) : 1506

Frais tenue de compte : 9€ Photos de classe: 581.10€

TOTAL: 1774.326

-30	29	28	27.	26	25	24	23	22	21	20	19	18	27.5	16	15 5	14	3	7 22		10	9	8	7	6	5	44	3	2	<u>.</u>	
	The second secon					24 Solde au 30 juin 2020	Total des débits	Divers (petit materiel, gouters, frais bancaires)	Achat CD, livres	20 JMF (maternelle)	Sorties pédagogiques (acompte "Cité des insectes")	Souscription (tombola) PEP	Souscription (tombola) USEP	Assurance école MAE	Versement à l'association PEP 19	14 Ed. La classe maternelle	Abonnements éd. MILAN	USEP (affiliation/licences)	Cinémas	Transports		Total des crédits		6 Vente des photos	Versements de l'association des parents d'élèves	4年 Cotisations au profit de l'association USEP de l'école	1)00	Solde au 02 septembre 2019	ECOLE DE PUY D'ARNAC	A A
						-	.909,266	103,55E	94,20€	0,00€	150,006	40,00€	60,00e	81,816	37,00€	75,70E	0.00€	165,506	101,50€	0,00€									Débit	В
																						1766,50€		308,00€	1000,00€	344,50€	114,00€		Crédit	c
v							The second secon																				-		Solde débiteur	Ö
						5184,16E							-			j						6093,42€						4326,926	Solde créditeur	m